

Documentation du format UBL utilisé par EDF dans le cadre de la réforme de la facturation électronique

Clés de lecture du mapping

Rappel de la composition de fichier ZIP :

1. Le fichier de **mapping** de notre facture électronique au format **UBL, profil EXTENDED**,
2. Un document donnant les **clés de lecture** du mapping,
3. Un exemple de facture **XML en UBL avec son lisible PDF encodé en Base 64**,
4. Une visualisation du lisible **PDF** associé (similaire au duplicata des factures, toujours disponible dans votre espace client EDF).

Nota : l'exemple de facture (XML et PDF) est anonymisé et contient des données fictives. Les SIREN et SIRET client utilisés ont été renseignés dans le XML avec les valeurs 000000000 et 00000000000014, pour faciliter leur intégration, et figurent actuellement dans le PDF avec les valeurs 000000000 et 0001405523 (écart sans impact).

Principaux éléments descriptifs et clés de lecture du fichier Mapping UBL :

Correspondance entre le XML et le PDF :

- Schématiquement, le XML se compose des données à **maille facture**, que vous retrouvez dans le PDF en page 1, et des données à **maille ligne de facture**, que vous retrouvez dans le PDF en pages 3 et suivantes, regroupées par site de livraison (clé de regroupement : la Référence Acheminement du site (RAE / RAG), présente dans la Balise BT-128 dont l'Identifiant de schéma est AVE). La page 2 n'est pas reprise dans l'UBL.
- En cas de présence de prix unitaires négatifs (visibles dans le PDF), ceux-ci ont été remplacés dans le XML par des prix positifs avec quantités négatives, les prix unitaires négatifs étant interdits par la Norme. Le prix total négatif est bien identique dans le XML et le PDF.

Rappel : de nombreuses informations sont à la maille **Ligne de facture**, pour permettre l'adaptation à toutes les configurations (notamment facture mono-site ou multi-sites).

Au sein de chaque ligne de facture (Bloc BG-25), deux groupes de balises permettent d'enrichir les informations restituées à la maille ligne de facture, en lien avec les sites desservis et les postes horo-saisonniers concernés :

- **Les balises BT-128** permettent de renseigner des données de références telles que la RAE du site, le code site, le contrat, le type d'offre, le sous-périmètre, repérés via leur Identifiant de schéma (BT-128-1). Emplacements et codifications disponibles dans l'onglet « Identifiants BT-128 ».
- **Les blocs BG-32 et leurs balises BT-160 et BT-161** permettent de renseigner des données complémentaires spécifiques au domaine de l'énergie, telles que les dates et index de relève, les puissances souscrites, etc... L'onglet « Modélisation BG-32 » dans le fichier de mapping explique la mécanique utilisée, et l'onglet « Attributs d'article BT-160 » liste les informations qui pourront figurer suivant les cas d'usage et objets facturés.
- Le **Code EAN** de la ligne de facture, aide au repérage des lignes via un référentiel propre à chaque fournisseur, est porté par le **BT-155** « Identifiant vendeur de l'article ». La liste des Codes EAN utilisés par EDF est disponible dans l'onglet « Codes EAN » du mapping.

Consommation totale en kWh par site :

- Nous restituons, pour chaque Site, un bloc **ligne de facture « INFORMATION »** qui portera la **Consommation Totale en kWh** sur la Balise **BT-129** « Quantité facturée ».
Vous pourrez retrouver cette ligne via son Code EAN (3549352348578 pour l'électricité et 3549352448643 pour le gaz) et la RAE / RAG du site.
Ce bloc porte également pour information, dans ses données additionnelles (BT-160 et BT-161), des éléments liés à l'historique des consommations mensuelles sur 12 mois glissants.

Données personnalisées (propres à chaque client) :

- On retrouve les données personnalisées à maille facture, dans la partie entête de facture (page 1 du PDF), quand elles sont renseignées.
- Il s'agit notamment de : **Info Client 1, Info Client 2, N° de Marché, Accord Cadre, Bon de commande.**
- Vous trouverez les correspondances entre ces informations et les balises utilisées dans l'onglet « Données personnalisées » du mapping.

Pour rappel, ce format UBL est construit dans le respect de la Norme XP Z12-012 associée à la Réforme, et notamment son Annexe A, Onglets « FE EN16931 + EXTENDED » et « Flux 2 UBL EXT-CTC-FR », auxquels vous pouvez vous référer. La modélisation des données spécifiques à l'énergie, qui a fait l'objet d'une harmonisation entre énergéticiens, figure à titre indicatif dans le **chapitre 3.3.2 Secteur Energie de la Norme XP Z12-014 – Annexe A**. Vous retrouverez les différentes références et liens utiles sur la réforme dans la **Page « Ressources » du FNFE** : <https://fnfe-mpe.org/ressources/>.

Les contrôles successifs auxquels doivent être soumises nos factures sont les suivants :

1. XSD de l'UBL V2.1,
2. Schematron dit « EXTENDED-CTC-FR » pour le format UBL, contrôlant les règles de gestion de la norme européenne EN16931 élargies aux possibilités offertes par la réforme France,
3. Schematron dit « BR-FR-Flux2 » pour le format UBL, contrôlant les règles de gestion spécifiques à la réforme France.

La dernière version des schematrons figure également dans la **Page « Ressources » du FNFE**.